

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Compagnie d'assurance Aspen UK (nom utilisé au Québec par Aspen Insurance UK Limited)

Avis de modification de permis – Ajout de catégorie

Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 15 novembre 2016, le permis d'assureur de la Compagnie d'assurance Aspen UK (nom utilisé au Québec par Aspen Insurance UK Limited) afin d'y ajouter la catégorie « assurance cautionnement ». L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance aviation
- Assurance de biens
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance cautionnement
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité
- Assurance maritime

Le fondé de pouvoir au Québec est monsieur Normand Royal, dont la place d'affaires est située au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3700, Montréal (Québec) H3B 4W5.

Le siège de l'assureur est situé au 30 Fenchurch Street, Plantation Place, London, EC3M 3BD, United Kingdom.

Fait le 15 novembre 2016

Autorité des marchés financiers

Girafe & Cie, compagnie d'assurance-vie (nom utilisé au Québec par Giraffe & Friends Life Insurance Company)

Avis d'annulation de permis

Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a annulé en date du 15 novembre 2016 le permis d'assureur de Girafe & Cie, compagnie d'assurance-vie, (nom utilisé au Québec par Giraffe & Friends Life Insurance Company), en conformité avec la Loi sur les assurances.

Cette annulation est effectuée à la suite du retrait complet des activités d'assurance au Canada de cette société.

Le siège de l'assureur est situé au 3221 North Service Road, Suite 300, Burlington (Ontario) L7N 3G2.

À compter du 15 novembre 2016, Girafe & Cie, compagnie d'assurance-vie n'est plus autorisée à exercer, au Québec, ses activités d'assurance.

Fait le 15 novembre 2016

Autorité des marchés financiers

CCR RE

Avis de délivrance de permis

Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a délivré, en date du 17 novembre 2016, un permis d'assureur à CCR RE l'autorisant à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- | | |
|--|------------------------------------|
| - Assurance contre la maladie ou les accidents | - Assurance contre le détournement |
| - Assurance automobile | - Assurance de frais juridiques |
| - Assurance aviation | - Assurance contre l'incendie |
| - Assurance de biens | - Assurance de responsabilité |
| - Assurance des chaudières et des machines | - Assurance maritime |
| - Assurance cautionnement | |

*Les activités dans toutes les catégories sont limitées à la réassurance.

Le représentant principal au Québec est monsieur René Vallerand dont l'établissement d'affaires est situé au 625, avenue du Président Kennedy, Bureau 1111, Montréal (Québec) H3A 1K2.

Fait le 17 novembre 2016

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information